



**Ville de
Grande-Rivière**

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 293 191

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage # U-006.03-19 vise à réduire le total des deux marges de recul latérales minimales de 10,00 mètres à 9,50 mètres afin de permettre une nouvelle construction résidentielle.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance extraordinaire du 20 mai 2026 à 18h30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière, ce 4 mai 2026

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

~~~~~

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT #5 293 191** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 4<sup>e</sup> jour de mai 2026, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour de mai 2026

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière